***Voici le dernier tiers d'un article paru, en octobre 2010, dans le numéro 15 de la revue* [In flexions](#)**
,
sur la judiciarisation de l'action des forces armées
. C'était le thème d'ensemble du numéro, auquel je renvoie, en raison de sa qualité. Merci de ne reprendre éventuellement cet article qu'en indiquant
le lien à ce numéro15
.

Cliquer ici pour revenir au début du second tiers.

Cliquer ici pour revenir au tout début de l'article

La tendance à la judiciarisation universelle : excessive, inutile et dangereuse

La judiciarisation inutile est corrélative d'une tendance pathologique de notre société à la

victimisation. Nous ne sommes pas là en face des simples faits définissant universellement la justice pénale : un code pénal, un délit, une victime, un plaignant, un accusé, un procès, un jugement, un coupable, une sanction. Cela, ce serait le simple cours de la justice.Mais il y a une dérive dans une tendance à la judiciarisation de tout (dont la judiciarisation de l'action militaire n'est qu'un cas particulier).

Nous sommes en face d'une dérive, si on tend à transformer le juge en grand sacrificateur d'un culte expiatoire, dans le cadre de nouvelles superstitions, comme si tout était maîtrisable et que le hasard n'existait pas et qu'il faille toujours un bouc émissaire.

Nous sommes en face d'une dérive, si on se sert de l'action en justice comme d'une psychothérapie, à l'efficacité d'ailleurs fort douteuse.

Nous sommes en face d'une dérive, si le pouvoir régalien de la justice se met à la remorque des parties, pour transformer le droit pénal en vengeance privée et en nouveau talion (Me BARTHÉLEMY).

Nous sommes en présence d'une dérive, si, les droits de la défense tendant vers l'infini, les droits de la Société tendent vers zéro, et qu'ainsi on abuse du Droit pour détruire le Droit, en détruisant le Pouvoir sans lequel il n'y a pas de Droit.

Nous sommes en présence d'une dérive si des juges oublient que la partie la plus importante de leurs arrêts se trouve au début : "AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS". Ils sont une justice déléguée du Pouvoir régalien, devant donc participer à la responsabilité du Pouvoir, et non des individus indépendants de tout, membres de rien et supérieurs à tout.

Une justice souvent trop asservie à des mentalités passagères et non fonctionnelles

Nous pouvons aussi être là en face d'une autre chose : la mise en conformité du fonctionnement naturel de toute justice pénale avec la norme idéologico-médiatique de la "culture d'impuissance".

La tendance à tout judiciariser n'a donc d'existence que dans la mesure où cette norme culturelle reste en vigueur. L'évolution « victimaire » ou « victimisante » de la sensibilité [4] ne peut pas se comprendre sans la mise entre parenthèses, dans les esprits concernés par elle, des notions de Pouvoir et de *Numen*, d'héroïsme et de sacrifice, de société et de loi, de force et d'épreuve de force, de méchanceté naturelle et de lutte pour la survie.

L'enterrement mental de ces notions qui font partie de l'expérience humaine, peut être considéré, d'un point de vue rationnel, comme une aliénation. Des expériences anthropologiques fondamentales sont non pas détruites, mais recouvertes par des poussières, refoulées dans l'inconscient.

L'idéologie dominante et l'exubérance irrationnelle des médias

L'idéologie remplace l'expérience humaine fondamentale, comme un dalle de béton coulée sur la terre arable. Cette idéologie dominante, celle du « politiquement correct » (PC), qu'on peut nommer "idéologie libérale postmoderne", est rarement analysée avec toute la rigueur souhaitable. Elle est l'inverse du communisme. Pour le communisme, la Liberté est atteinte à partir du moment où tout est commun. Pour le PC, la Liberté est atteinte quand tout est privé. C'est un individualisme absolu. Anthropologiquement, c'est l'aberration symétrique du communisme, qui annulait l'individu dans le collectif. C'est elle qui est au fond de cette judiciarisation universelle où le juge, à la limite, remplacerait le Pouvoir, arbitre entre des individus solitaires.

La domination de cette idéologie n'est pas concevable sans l'action de certains complexes à l'œuvre dans la culture, notamment le *complexe moraliste* , où prend probablement sa source le rejet profond de la loi morale, donc du *Numen* , donc du Pouvoir [5] .Mais c'est un autre problème, qu'on ne peut aborder ici.

L'idéologie ne prendrait jamais une telle puissance sur les esprits, sans le fonctionnement irrationnel des médias, en raison de leur logique économique, et en raison de leur vulnérabilité à l'idéologie, en tant que lieux de simple discours, sans la sanction du réel. Et l'abaissement du Pouvoir tient au fait que la politique se réduit à la communication, et donc participe de la même irréalité qui se prend pour la seule réalité.

L'exubérance irrationnelle des médias gêne gravement la gestion sérieuse et à long terme de la diplomatie, des conflits, de toutes les affaires d'Etat. Ils font perdre leur temps aux politiques en faits divers. Le fonctionnement conjoint de l'idéologie et des médias, sur le fond du complexe moraliste, est ce qui contribue, à la fois, à la démolition du Pouvoir, et à son usurpation par un nouveau Léviathan.

Ce serait donc une erreur idéaliste que d'étudier le processus de victimisation et de judiciarisation, abstraction faite de cette situation faite au Pouvoir, anormale, et qu'il faudra bien réformer, si nous désirons que la démocratie soit *durable*.

La grande majorité des gens ne sont ni des idéologues, ni des hallucinés. La plupart savent que nous sommes des animaux sociaux, non des atomes dans un vide sans attraction universelle. Le besoin structurel de Pouvoir pour la Loi est une constante universelle de l'univers politique. Aussi le Politiquement Correct libéral postmoderne prendra-t-il fin nécessairement, comme a pris fin le communisme en Union soviétique.

Ce que les gens attendent aujourd'hui, c'est une pensée réaliste

C'est la liberté de pensée par rapport aux sornettes imposées par une pression sociale anonyme et véhiculées par un magistère de bavardage et de malveillance ; c'est une action politique placée à son juste niveau ; c'est la constitutionnalisation du Léviathan médiatique, dont il devient « crucial » de pouvoir mettre en cause la responsabilité, tant il est dévoyé par la recherche irresponsable de la rentabilité économique. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est le rétablissement du Pouvoir en Démocratie, et donc de la Loi. Et, en présence d'un désordre économique qui prive la jeunesse d'investissement et d'emploi, c'est la passation d'un nouveau pacte social.

C'est pourquoi la mise en conformité de la chose militaire avec le politiquement correct me paraît de plus en plus à contre-courant des évolutions nécessaires à notre simple survie. Et si nous voulions conclure non sans quelque provocation, nous dirions que ce que le militaire a de mieux à faire, c'est d'être un héros héros [6] sans complexe. La vraie victime du processus ici étudié, c'est la démocratie. Et ce qu'il est urgent de judiciariser, ce sont les médias. Et le pouvoir judiciaire ferait bien de se demander s'il ne fait pas preuve d'irresponsabilité, et si la judiciarisation de la chose militaire n'est pas susceptible d'attenter, ou de permettre à des malveillants d'attenter, à la sûreté de l'État.

Cliquer ici pour revenir au tout début de l'article

[1] *Op.cit.*, pp. 732 et 301.

[2] Dans son *Antigone* vers 450-460.

[3] Le terme esclave est le mot récent pour *servus*, d'où venait serf, et *servus* désignait l'ennemi vaincu qui avait été *servatus*, conservé, au lieu d'être immolé.

[4] Chantal DELSOL, qui étudie avec acuité tous ces phénomènes de société, a attiré mon attention sur le livre d'APOSTOLIDES, *Héroïsme et victimisation. Une histoire de la sensibilité*
(introuvable, sauf d'occasion).

[5] J'étudie l'ensemble de ces problèmes dans un livre intitulé *Démocratie durable. Penser la guerre pour faire l'Europe. Essais éthico-politiques,* Editions Monceau, Paris, 2010. Les livres de l'éditeur Monceau sont disponibles exclusivement par Internet, sur le site de ses auteurs, en l'occurrence sur
www.henrihude.fr

[6] Au sens large, mais précis, indiqué plus haut.